

#GroupeAGRICA

Communiqué de Presse

Paris, le 31 mai 2024

Résultats 2023 :

AGRICA accélère sa croissance tout en rétablissant les équilibres techniques et financiers de ses organismes affiliés

Chiffres-clés 2023

- Chiffre d'affaires : 807 M€
- Cotisations en retraite complémentaire : 2,9 Md€
- Résultat net part du Groupe après impôts : 8 M€
- Fonds propres combinés des Institutions de Prévoyance : 989 M€
- Fonds propres prudeniels : 1,3 Md€
- Ratio de solvabilité de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : 268 %
- Actifs gérés pour le Groupe AGRICA (IP, FRPS et IRC/section prof.) : 9,5 Md€
- Plus-values latentes des portefeuilles du Groupe : 615 M€
- Aides sociales accordées par les institutions du Groupe AGRICA : 11,4 M€

« Le Groupe AGRICA a effectué en 2023 un grand pas vers la pérennisation de l'activité de ses organismes affiliés, a déclaré **Julien Brami, Directeur Général**. Les effets des mesures engagées pour rétablir leurs équilibres techniques et financiers se font d'ores et déjà sentir, et la dynamique de développement commercial est venue confirmer la pertinence de l'offre du Groupe et sa capacité à répondre aux attentes de ses clients. »

« Fidèle à ses valeurs, AGRICA a également mis un point d'honneur à accompagner ses clients en situation de difficulté, au moyen d'une action sociale et de prévention idoine et efficace. »

« Le Groupe maintiendra, en 2024, la vigilance et le niveau d'exigence qui ont caractérisé son activité depuis sa création, afin de poursuivre l'amélioration du service offert par ses organismes affiliés à leurs clients, au bénéfice de ses orientations stratégiques. »

« Je tiens à remercier tous nos collègues, administrateurs, délégués et partenaires pour leur engagement et leur soutien, ainsi que nos clients pour leur confiance continue. »

Chiffres-clés (en millions d'euros, sauf indications)

	2022	2023	Variation
Chiffre d'affaires assurantiel	715	807	13 %
<i>dont prévoyance</i>	287	306	7 %
<i>dont santé</i>	214	226,5	6 %
<i>dont épargne-retraite</i>	214	274,5	29 %
Cotisations retraite complémentaire	2 761	2 947	7 %
Résultat cumulé des entités assurantielles	(3)	18	N/A
Aides sociales	9	11	31 %
Résultat net (part du Groupe)	(2)	8	N/A
<hr/>			
Fonds propres combinés des institutions de prévoyance	979	989	1 %
Fonds propres prudentiels	1 136	1 289,5	13 %
Ratio de solvabilité (%)	254 %	268 %	+14 pts

Le chiffre d'affaires assurantiel franchit la barre symbolique des 800 M€, porté par le développement commercial, les mesures de redressement des portefeuilles, et une croissance organique supérieure au marché

Le chiffre d'affaires assurantiel progresse de plus de **13 %** par rapport à 2022, pour atteindre **807** millions d'euros se décomposant comme suit :

- **306 M€** en prévoyance,
- **226,5 M€** en santé,
- **274,5 M€** en épargne retraite.

En santé et en prévoyance, la hausse de l'activité s'élève à 6 %. Elle est portée par les mesures de redressement tarifaire poursuivies par le marché, les affaires nouvelles et la croissance organique des portefeuilles existants.

En retraite supplémentaire, l'exercice 2023 est marqué par le succès commercial des Plans d'Épargne Retraite des FRPS CPCEA RS et CCPMA RS avec un chiffre d'affaires en hausse de 29 % très nettement supérieur au marché.

La performance des activités assurantielles permet au Groupe AGRICA d'afficher en 2023 un résultat net de 8 M€ et une solvabilité renforcée

L'exercice 2023 est marqué par la restauration des équilibres techniques et financiers du Groupe AGRICA.

Le **résultat cumulé des entités assantielles** s'établit à 18 M€, soit une amélioration de 21 M€ par rapport à 2022 sous l'effet combiné :

- **de la progression de la marge technique** : elle poursuit le redressement initié en 2022 et affiche un ratio combiné (S/P avec frais réels) de 98 % en 2023, contre 104 % à la fin de l'exercice précédent.
- **de l'accroissement de la marge financière**, dans un contexte macro-économique favorable qui permet de renforcer la solidité du bilan.

Le **résultat net** s'établit à 8 M€, soit une amélioration de 10 M€ par rapport à l'exercice 2022, reflétant principalement l'augmentation du résultat assurantiel.

Les **fonds propres combinés des institutions de prévoyance** s'établissent à 989 M€, en hausse de 10 M€ par rapport à 2022, portés par la contribution positive du résultat net.

Les fonds propres pruden­tiels s'é­lèvent à 1 290 M€, soit une hausse de 13 % par rapport à 2022 sous l'effet combiné de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle et de la hausse des plus-values latentes sur placements immobiliers et financiers.

Le ratio de solvabilité s'établit à 268 % au 31 décembre 2023, soit 14 points au-dessus du niveau de 2022, principalement en raison :

- d'une rentabilité opérationnelle plus élevée,
- de la hausse des plus-values latentes sur placements immobiliers et financiers,
- en partie compensées par la hausse des besoins en capital résultant de changements réglementaires et de modèles.

Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : poursuite des mutualisations et déploiement des outils fédéraux

Les chiffres-clés de la retraite complémentaire

- Cotisations : 2,95 Md€
- Prestations : 3,12 Md€
- Entreprises adhérentes : + de 183 000
- Assurés cotisants : + de 1,5 million
- Bénéficiaires d'une pension : 700 431

L'Alliance professionnelle a poursuivi le déploiement des outils fédéraux dédiés notamment aux actifs et aux liquidations conformément à la feuille de route 2023-2026 de la fédération Agirc-Arrco.

AGRICA a participé activement aux mutualisations entre les six groupes de protection sociale membres de l'Alliance professionnelle - AGRICA, Audiens, B2V, IRP Auto, Lourmel, PRO BTP - tout en conservant sa relation privilégiée avec les ressortissants du monde agricole.

Les deux centres de relations client (CRC) de l'Alliance professionnelle - celui d'Angers géré par AGRICA et celui de Mérignac géré par PRO BTP - assurent l'intégralité de la relation client pour les actifs, les futurs retraités et depuis janvier 2023, pour les allocataires des six groupes partenaires. Ils ont participé aux deux campagnes nationales des « Rendez-vous de la Retraite » organisés par l'Agirc-Arrco et l'Assurance Retraite.

Responsabilité sociétale des entreprises : une démarche relancée

Engagé depuis 2006, le Groupe AGRICA a enclenché une nouvelle dynamique RSE pour répondre aux évolutions des enjeux et des réglementations en la matière. Une direction de la stratégie et de la RSE a été mise en place. Cette création traduit la volonté de positionner la vision RSE au plus haut niveau de l'entreprise et de l'inscrire dans les travaux relatifs à la stratégie du Groupe.

Trois piliers soutiennent la démarche : être au service du monde agricole, être sur le terrain avec des engagements et des actions concrets et faire preuve d'humilité, de réalisme et de simplicité.

Une communauté RSE a ainsi été constituée pour définir collectivement les ambitions, les objectifs et les grandes orientations RSE pour les années à venir.

AGRICA a par ailleurs lancé un concours photo « Nouveaux Regards » auprès d'étudiants en photographie avec la volonté de partager une vision de l'agriculture française dans toute sa diversité et sa complexité. La remise de prix s'est tenue lors du Salon International de l'Agriculture 2024 et l'édition 2025 est d'ores et déjà en cours de préparation.

Le Groupe poursuit également son engagement en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les Trophées AGRICA célébreront leur 10^e anniversaire en 2025.

Gestion d'actifs : la politique d'investissement responsable du Groupe AGRICA constitue un volet important de sa démarche RSE

Les actifs sous gestion s'élevaient à 9,5 Md€, en hausse de 10 % par rapport à 2022 sous l'effet combiné de la forte hausse de la collecte et du réinvestissement des excédents de trésorerie, en cohérence avec la stratégie de gestion actif-passif définie pour le Groupe.

Dans un environnement macro-économique favorable, le rendement comptable de l'ensemble des actifs du Groupe est de 3,7 % en 2023, en amélioration par rapport à 2022. Les produits financiers de l'ensemble des institutions du Groupe représentent 262 millions d'euros, en hausse de 35 % par rapport à l'exercice précédent. Les plus-values latentes des portefeuilles sont également en augmentation, à 615 M€ fin 2023 contre 244 M€ en 2022.

Dès 2008, le Groupe AGRICA a déployé progressivement une politique ESG traduite dans une charte ISR à l'ensemble des encours gérés en direct ou par ses partenaires. En 2023, le Groupe AGRICA a renforcé cette approche notamment en termes d'exclusion du charbon thermique et des énergies fossiles non conventionnelles et avec des engagements de réduction des empreintes carbone dans le cadre d'un plan de transition et d'alignement avec l'Accord de Paris à horizon 2025, 2030 et 2050.

Par ailleurs, 100 % des FCPE gérés par AGRICA ÉPARGNE sont aujourd'hui « fonds de partage », au même titre que le fonds AGRICA ÉPARGNE Euro Responsable destiné aux investisseurs institutionnels. Ces placements permettent de soutenir des organisations de terrain.

S'agissant des investissements immobiliers, le Groupe a notamment investi dans le projet de Village olympique et paralympique construit en Seine-Saint-Denis. Après les JO de Paris 2024, ce Village écoconçu sera adapté pour laisser place à un quartier de ville durable avec logements, commerces, équipements et espaces verts.

L'épargne salariale gérée par AGRICA ÉPARGNE poursuit sa croissance, notamment auprès des entreprises de moins de 50 salariés

L'activité d'AGRICA ÉPARGNE, filiale des institutions de prévoyance d'AGRICA, a enregistré en 2023 des résultats satisfaisants se traduisant par une année de croissance de la collecte brute qui dépasse son plus haut niveau pour s'établir à 24,4 M€ (+7 % par rapport à 2022).

Sous l'effet combiné de la collecte et d'un marché favorable, l'encours au 31 décembre 2023 est de 145,2 M€, en progression de 16,2 %.

L'offre d'épargne salariale proposée par AGRICA ÉPARGNE aux entreprises adhérentes du groupe constitue une solution complémentaire aux garanties retraite, santé et prévoyance. Elle apporte aux entreprises des solutions en termes de partage de valeur et de croissance, et bénéficie aux salariés en termes de pouvoir d'achat et d'épargne.

Action sociale et prévention : répondre aux situations d'urgence et accompagner dans la durée

Le chiffre-clé de l'action sociale et de la prévention

Aides accordées par les fonds sociaux des institutions du Groupe : 11,37 M€.

L'année 2023 a notamment été marquée par la réactivation, à l'initiative de la gouvernance paritaire du Groupe, du dispositif **AGRICA Solidaire** au bénéfice des sinistrés des intempéries survenues à la fin de l'année 2023 dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Créé en 2020 pour répondre aux situations difficiles engendrées par la Covid, ce dispositif a permis d'apporter une aide financière immédiate aux ressortissants du Groupe touchés.

En 2023, **les institutions de retraite complémentaire** du régime Agirc-Arrco ont déployé la feuille de route Action Sociale 2023-2026 dont les priorités sont : le bien vieillir, le soutien des personnes en situation de fragilité et leurs aidants. Face aux difficultés financières croissantes, AGRICA a apporté son aide à des centaines de bénéficiaires confrontés à des dettes de loyer, à la hausse des coûts énergétiques ou des frais de santé élevés. En partenariat avec la MSA et le CCAH, l'action sociale d'AGRICA s'est particulièrement mobilisée pour les personnes âgées et en fragilité sociale dans les territoires ruraux, notamment en participant à la construction de lieux de vie adaptés pour les personnes handicapées vieillissantes.

Les **institutions de prévoyance** se sont quant à elles mobilisées à travers des actions de prévention dont les plus plébiscitées par les entreprises ont été : les troubles musculosquelettiques, les addictions et l'audition. Les demandes sont en croissance sur ces thématiques et la digitalisation des dispositifs se poursuit pour bénéficier au plus grand nombre et répondre aux besoins spécifiques des populations agricoles.

À propos du Groupe AGRICA

www.groupagric.com

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,5 million de cotisants dans plus de 183 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron

Groupe AGRICA

Tél : 01.71.21.53.07.

communication@groupagric.com

En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.

Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : dpo.blf@groupagric.com ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.